

LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET REDACTION
Grand'Eue, 13, Fribourg (Suisse)
ANNONCES
Agence de publicité Haenstein et Vogler
144, Place de l'Hotel-de-Ville, 144

ABONNEMENTS
Suisse Fr. 4 —
Etranger Fr. 7 —
Trois mois 6 50
Six mois 12 —
Un an 25 —

ANNONCES
Annonces Reclames
Canton, la ligne 15 cent.
Suisse, « 20 « } 50 cent.
Etranger, « 25 « }

SAMEDI 27 FÉVRIER 1897
58 — Sainte Honorine, vierge, m. — 307
Numéro 47
VINGT SEPTIÈME ANNÉE

Un numéro du journal : 5 centimes

Courage donc, chers fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez à cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement (BREF DE PIE IX A LA Liberté.)
O. I. X.

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques. (BREF DE LÉON XIII A LA Liberté.)
M. V. X.

La Presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine. (PIE IX.)

VOTATION POPULAIRE
du 28 février 1897
Acceptez-vous la loi fédérale du 18 juin 1896 créant une Banque de la Confédération suisse?
NON

DERNIÈRES DÉPÊCHES
Service de l'Agence télégraphique suisse
Berlin, 26 février.
On mande de Saint-Petersbourg au Wolf-bureau de source authentique :
Dominé par la conviction que seule l'action consciencieuse et persévérante des puissances peut arrêter l'extension du mouvement révolutionnaire en Crète et son extension à d'autres territoires de la Turquie, ce qui mettrait en péril la paix de l'Europe; animé du désir de faire de son côté tout ce qu'il est possible pour préserver l'Europe d'une guerre pouvant être suscitée par des motifs aussi frivoles; reconnaissant enfin la juste position prise par l'Allemagne tant dans la question crétoise qu'à l'égard de la Grèce, la Russie a considéré comme nécessaire de faire sommer la Grèce par son ministre à Athènes d'avoir à retirer dans un délai de trois jours sa flotte et toutes les forces militaires grecques qui se trouvent actuellement en Crète.

nizams qui pillaient la maison Stefanidi; un nizam a été blessé mortellement. L'incendie du palais du gouverneur est attribué à des personnes intéressées à cacher le déficit.

La Canée, 26 février, 3 h. 50 soir.
Les Turcs campés devant la Canée ayant fait feu contre les chrétiens, ces derniers ont arboré le drapeau blanc pour démontrer qu'ils n'étaient nullement les provocateurs. Les musulmans de Retimo demandent l'union à la Grèce; seuls 78 dissidents ont adressé une protestation au consul d'Angleterre à la Canée.

Athènes, 26 février.
On confirme que le roi et le gouvernement sont décidés à soutenir leur politique sans défaillance; l'opinion publique approuve la résistance.

Quelques faits significatifs démontrent l'état de l'esprit public après le bombardement du camp des insurgés. On a signé une pétition demandant que l'accès de l'acropole fût interdit aux étrangers; quelques hôteliers refusent la nourriture et le logement aux étrangers, surtout aux allemands.

Londres, 26 février.
Le correspondant d'Athènes du Daily Chronicle est autorisé à déclarer que la Grèce est disposée à s'engager à accepter la décision du peuple crétois, si la question est soumise au plébiscite.

Athènes, 26 février.
On assure que la note des puissances sera remise aujourd'hui à la Grèce.

Berne 26 février.
M. le conseiller fédéral Hauser vient de déclarer à l'un de ses amis qu'il a bon espoir dans le résultat de la votation de dimanche. « Les welsches, a-t-il dit, font de l'opposition, mais ils ne vont pas voter. »

Allons tous voter

Les convictions sont faites. Nos lecteurs savent dans quels termes se pose la votation du 28 février sur la Banque de la Confédération.

Il s'agit de savoir si les cantons doivent être encore affaiblis par l'extension donnée à la prépondérance fédérale.

Il s'agit de savoir si les cantons laisseront sacrifier l'une de leurs principales ressources, très insuffisamment compensée par une participation illusoire et problématique aux bénéfices de la Banque de la Confédération.

Il s'agit de savoir si l'on portera atteinte à la situation des Banques actuelles de notre canton, qui rendent des services signalés à l'agriculture et qui s'intéressent à tous les progrès locaux, pour faire surgir une grande Banque centrale à qui les statuts interdisent formellement le prêt agricole.

La question est donc claire.

Et c'est pourquoi, nous trouvons unis, cette fois, tous les cantons romands. Malgré les divergences de partis, d'intérêts, de tempéraments, le sentiment du danger commun impose à tous un vote négatif.

Dans les cantons du Tessin, de Vaud et de Genève, radicaux et conservateurs sont d'accord pour repousser la loi sur la Banque d'Etat fédérale. Dans ces trois cantons, seuls les socialistes voteront oui.

Il en sera à peu près de même dans les cantons de Neuchâtel et du Valais, où la plupart des radicaux voteront avec les conservateurs, pour écarter les périls de la nouvelle Banque de la Confédération. Cette institution n'a guère de partisans, dans le canton de Neuchâtel, que dans les districts de la Montagne, où existe un groupe radical fortement teinté de socialisme.

Voilà pour les cantons romands. Dans toute la Suisse, les catholiques sont cette fois parfaitement d'accord. Lucernois et Saint-Gallois, Argoviens et Valaisans, tous sans exception repoussent la loi sur la Banque d'Etat fédérale. Le canton de Fribourg se doit de venir

apporter un imposant contingent de NON à ceux des autres cantons romands, à ceux des autres cantons catholiques. Nous ferons preuve de solidarité et d'énergie civique.

Les adversaires de la Banque de la Confédération comptent sur le vote de Fribourg. Ils ne seront pas déçus dans leur attente. Ils savent que la participation au scrutin est toujours considérable dans notre canton. Dimanche, elle sera plus forte encore qu'aux précédentes votations fédérales.

Les partisans de la Banque se renuent et travaillent avec ardeur: ils tiennent des assemblées populaires nombreuses où ils appellent leurs meilleurs orateurs; ils lancent des appels, des articles, des suppléments de journaux, des proclamations; ils ne négligent aucun effort pour entraîner au vote tous leurs adhérents.

Dans l'état actuel des choses et d'après toutes les prévisions, les chances de victoire sont de notre côté, à condition que nous ne compromettons pas par notre tiédeur et notre indifférence un succès presque certain. Il est bien clair que la situation peut être modifiée à notre détriment, si les électeurs décidés à voter NON s'abstiennent en partie d'aller au scrutin, tandis que, de l'autre côté, la participation serait beaucoup plus active.

Le moment de l'action est venu. Quelques heures à peine nous séparent du moment de la votation. Il s'agit de les bien employer. Et ici nous faisons appel aux hommes dévoués, comme il s'en trouve dans toutes les communes.

Nous faisons un appel plus spécial à la jeunesse. A elle est l'avenir: c'est elle qui souffrira plus tard des conséquences funestes que ne manquera pas de produire la nouvelle institution. La génération précédente est sur la brèche depuis plus de 25 ans, depuis la première révision fédérale, et cette génération a bravement et généreusement fait son devoir. On lui doit d'avoir vu échouer toutes les tentatives de nos adversaires; grâce à elle, le canton de Fribourg s'est maintenu dans ses traditions religieuses et politiques.

Les fils, formés par ces pères, sont maintenant arrivés à leur tour à la vie publique. Qu'ils y apportent la vigueur et les généreuses ardeurs de la jeunesse, et une noble émulation pour se montrer dignes des exemples paternels.

Oui, jeunes gens, votre tour est venu; parcourez vos communes, distribuez les bulletins, éclairez les ignorants, excitez les indifférents, aidez au besoin ceux à qui les forces commencent à manquer. Que, grâce à votre propagande, l'on voie dans chaque commune, la généralité des électeurs se rendre au scrutin du 28 février.

Ne dites pas que l'absence de lutte, dans la plupart des communes rurales, est fait pour arrêter votre élan. A défaut d'une opposition à combattre, vous avez un adversaire qui n'est pas le moins dangereux de tous, et cet adversaire, c'est l'apathie résultant précisément de ce qu'il n'y aura pas de lutte autour de vous.

Mais la lutte, pour être plus éloignée, est-elle moins vive? Parce que l'adversaire est loin de vous, à Berne, en Thurgovie, etc., ne serez-vous pas cependant vaincus si dimanche les oui sont en majorité? Et si vous êtes vaincus faute d'avoir déployé l'activité dont vous êtes capables, n'aurez-vous pas des reproches à vous faire? Des regrets tardifs ne remédieront rien.

Travaillons donc tous, chacun dans notre sphère et par les moyens d'influence dont nous disposons. Tous, jeunes et vieux, faisons notre devoir tout entier, et notre devoir n'est pas seulement de

bien voter, il consiste aussi à bien faire voter, à recommander autour de nous la fréquentation du scrutin.

Courage donc et énergie!
Que chacun se rende au scrutin;
Que chacun encourage ses amis, ses voisins et ses connaissances à se rendre au vote;

Que toutes nos communes se signalent dimanche par le nombre des votants;
Qu'enfin le canton de Fribourg fournisse le nombre de NON qu'il a su fournir jusqu'ici dans les votations importantes.
A l'œuvre tous, et que Dieu protège la Suisse et le canton de Fribourg!

NOUVELLES DES CANTONS

Banque commerciale de Neuchâtel.
— L'on se souvient que le directeur de cet établissement a été arrêté et condamné après avoir détourné plus d'un million et demi du capital de la Banque pour le jeter dans le gouffre des jeux de Bourse. Cette mésaventure a fait sentir la nécessité de procéder à la réorganisation de l'établissement pour assurer un contrôle plus efficace. Jeudi a eu lieu l'assemblée des actionnaires. Elle a adopté les nouveaux statuts, ainsi que le rapport du conseil d'administration, constatant la reconstitution du capital actions, effectuée maintenant pour une somme de quatre millions. Sur le bénéfice net du dernier exercice, qui est de 199,991 francs, il sera distribué 160,000 francs aux actionnaires — soit un franc par action — une somme de 24,323 francs sera portée à la réserve, et le solde, à compte nouveau.

Election du Grand Conseil au Tessin. — Jeudi à midi, à Lugano, ont été déposées les listes de candidats pour l'élection du Grand Conseil, qui aura lieu le 7 mars, d'après le système proportionnel. Dans les arrondissements de Mendrisio, de Malcantone et de la Leventine, il y aura deux listes, l'une radicale, l'autre conservatrice. A Lugano-Ville et dans le Val Collé, il y aura trois listes, radicale, conservatrice, corrériste. A Bellinzone, une quatrième liste, celle des socialistes, s'ajoutera aux trois précédentes. A Ascona et à Locarno, il y en aura quatre également, la liste radicale, la liste conservatrice, nuance Respini, la liste de conciliation des corréristes et conservateurs modérés et une liste ayant un caractère régional qui ne comprendra que des candidats de Gambarogno. Dans le Val Maggia, il y aura une liste radicale, une liste conservatrice et une liste conservatrice modérée.

NOUVELLES DU MATIN

Affaires crétoises. — La question de la Crète est maintenant tombée aux mains de la diplomatie. Nous allons voir si celle-ci fait des merveilles. D'après le Fremdenblatt, de Vienne, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Angleterre et la Russie se sont informées mutuellement qu'elles étaient d'accord sur le programme d'action. L'Italie participerait à toutes les mesures prises par les puissances unanimes. L'adhésion de la France était attendue pour hier. Aussitôt après, il se serait signifié à la Porte et à la Grèce que les puissances veulent ramener la tranquillité en Crète. La sommation d'évacuer l'île aurait la signification d'un ultimatum, qui serait suivi, en cas de refus, des mesures les plus énergiques, desquelles aucune des puissances ne s'abstiendrait.

Une dépêche de Constantinople à la Gazette de Francfort confirme l'accord existant entre les puissances et la remise, aujourd'hui probablement, à la Grèce d'une note destinée à faire connaître au gouvernement hellène les décisions et les vœux des puissances.

Le Daily News annonce que la reine Olga, de Grèce, mécontente de l'attitude de son neveu le czar Nicolas II, aurait

envoyé à Saint-Petersbourg sa démission d'ami honoraire de la flotte russe.

Le roi Georges de Grèce a adressé au prince de Galles une dépêche en clair, dans laquelle il dit que le rappel des forces grecques de la Crète est impossible. Le roi parle ensuite de l'ultimatum des puissances.

La Gazette de Voss, de Berlin, publie une lettre du ministre de Grèce à Berlin, déclarant que la nouvelle suivant laquelle le ministre des affaires étrangères de Grèce aurait fait entrevoir à quelques-uns des représentants des puissances à Athènes la possibilité du non-paiement du coupon de la dette grecque échéant le 1^{er} mars est absolument dénuée de fondement.

On ne signale aucun fait de guerre dans l'île de Crète. Une dépêche de la Canée annonce que la proclamation des six amiraux sur l'extension de l'occupation de la Crète a été rendue publique. Elle déclare que cette occupation a pour but la pacification de l'île, jusqu'à la solution de la question crétoise. Elle notifie, en outre, que toute hostilité en présence d'un navire étranger sera réprimée par la force.

En Italie, les manifestations continuent en faveur des Crétois, et dans la Sicile, elles prennent de vastes proportions. Hier, à Palerme, une grande démonstration avec musique et drapeaux s'est rendue au consulat grec, où elle a acclamé la Crète et la Grèce. Le consul a remercié les manifestants; ceux-ci ont tenu ensuite un meeting, présidé par le sénateur Benso, et ont voté un ordre du jour en faveur de l'union de la Crète à la Grèce.

Arton devant la justice. — Arton a comparu hier devant la Cour d'assises de la Seine, pour purger une condamnation par contumace prononcée contre lui pour avoir corrompu le député Sans-Leroy, lequel fut d'ailleurs acquitté. Arton a affirmé qu'il avait simplement reçu mission de la Compagnie de Panama pour agir auprès des députés, afin de leur démontrer l'utilité de l'entreprise. Arton a avoué avoir reçu deux millions pour les distribuer, mais qu'il ne s'est rien approprié. Il a ajouté qu'il s'expliquera quand viendra l'instruction annoncée sur l'affaire des 104.

L'audition des témoins n'a présenté aucun intérêt. Après le réquisitoire et les plaidoiries, Arton a été acquitté. Mais la série des poursuites dirigées contre lui n'est pas encore épuisée et il pourrait y avoir des surprises.

L'Alsace-Lorraine devant le Reichstag. — Hier, M. l'abbé Winterer, curé-doyen de Mulhouse, et M. Preuss, tous deux députés alsaciens, ont développé au Reichstag une proposition tendant à modifier par une loi le mode d'élection de la délégation d'Alsace-Lorraine. Les auteurs de la proposition ont demandé que la délégation soit élue par le suffrage direct, au scrutin secret, à raison d'un député sur 30,000 habitants.

M. Halley, commissaire auprès du Conseil fédéral, a répondu que le gouvernement ne s'est pas encore prononcé sur cette proposition, qui est d'ailleurs de

celles qui ne peuvent qu'entraver le développement paisible du pays. La jeunesse d'Alsace-Lorraine, a ajouté M. Halley, celle du moins qui a fréquenté les Universités allemandes, ou fait du service militaire en Allemagne, n'est nullement mécontente de l'état de choses actuel. Bien peu nombreux sont ceux qui continuent encore à regarder du côté de la France. Ces assertions de M. Halley ont provoqué une répartie assez vive de M. Bueb, qui les a contredites, et M. Halley a répliqué et a déclaré se joindre à la proposition Winterer-Preuss, parce que la délégation ne peut pas, dans sa composition actuelle, prétendre qu'elle constitue une véritable représentation du peuple.

MM. Lenzmann, du parti du peuple libéral, Rickert, de l'Union libérale, Werner, du parti de la réforme, et Colbus, Alsacien, se sont prononcés encore en faveur de la motion.

M. de Marquardsen a fait observer que la motion en question demande pour le Reichsland ce que ne possède aucun autre des Etats allemands. M. Zolberg, conservateur, s'est prononcé également contre la motion; il a ajouté que le Reichsland n'a besoin pour le moment que d'une administration juste et régulière.

La motion a été ensuite adoptée en première et deuxième lectures. Ont voté contre : la droite, ainsi que la plupart des nationaux-libéraux.

L'Italie et l'Afrique australe. — Une dépêche de Zanzibar à l'agence Stefani dit que l'enquête ayant prouvé que la tribu des Ouadan, près de Mogadisciu, était responsable du massacre de l'expédition Cecchi, dont nous avons parlé il y a quelques semaines, les troupes italiennes ont détruit deux villages de cette tribu en dispersant ou en faisant prisonniers les habitants.

Une dépêche d'Asmara annonce que le ras Aloula est mort à Abba-Gharima le 15 février.

La manifestation de Romont

(De notre correspondant spécial.)

25 février.

Eh bien ! oui, vous qui croyez le radicalisme en train de conquérir le pays romontois, détrompez-vous. La Glâne est toujours le boulevard du conservatisme fribourgeois, la Vendée impenable et irréductible. Cette journée mémorable vient de le manifester à tous les yeux.

Pour nous, gens de la capitale, c'est un réconfort qu'une tournée en province lorsque nous prenons contact avec ces campagnes foncièrement religieuses qui sont à la fois l'avant-garde et la réserve de l'armée conservatrice.

Je ne voudrais pas troubler l'esprit positif de quelque philosophe en chambre ou de quelque discoureur de café éclairé à regarder toute chose sous l'angle d'un froid scepticisme. Pour ceux là, les manifestations comme celles d'aujourd'hui seront toujours quelque peu suspectes d'enthousiasme éphémère. Ils regarderont les colonnes de ce récit d'un œil fatigué et se diront dédaigneusement : Tiens, encore des discours ! Passons vite.

Mais pour ceux qui ont étudié le tempé-

rament de nos braves campagnards et qui regardent au-delà des horizons citadins pas toujours si étendus qu'on se l'imagine, cette fête du Cercle catholique de la Glâne a un prix fort appréciable. Elle montre, une fois de plus, que notre peuple sait se passionner pour les idées, s'électriser pour les principes, s'élever au-dessus des horizons de la matière. Par le temps qui court, cette constatation n'est pas sans valeur, dussent-ils prendre en pitié ceux qui attachent plus d'importance aux cotes de la Bourse ou aux distractions vulgaires d'un Jeudi-Gras.

Afin qu'on ne m'accuse pas de voir tout en rose, j'avouerai tout d'abord que la colonne envoyée par les Cercles conservateurs de la capitale à la fête inaugurative du drapeau catholique romontois n'était pas interminable. Elle se composait de deux délégués du Cercle catholique N° 13 et de trois délégués du Cercle ouvrier conservateur de la Mutuelle. Vrai, à Fribourg, nous ne nous sommes pas fendus d'un grand effort en cette circonstance. Pour notre excuse, on pourrait alléguer que nous sommes mis déjà souvent à contribution et que nous revenons un peu fourbus de divers champs de bataille. Malheureusement, j'ai cru remarquer une chose, c'est que ce sont toujours les mêmes soldats qui se font tuer. La jeunesse actuelle aurait quelque exemple à prendre auprès des vétérans. Dire que M. le président Vuilleret, à l'âge de 82 ans, se trouvait à peu près seul à représenter à Romont les 1,200 citoyens conservateurs de la capitale et les 600 membres de nos divers Cercles citadins, c'est, vous en conviendrez, très suggestif et pas mal instructif pour qui veut réfléchir.

Mais je ne voudrais pas jeter trop d'ombre sur le soleil qui éclaire notre carnaval. D'autant plus que la journée romontoise a été d'un resplendissement amplement dédommageant.

Bien gentille, par ces clartés printanières, la cité perchée là-haut dans l'azur. Jamais Romont ne m'était apparu si riant, si pimpant même, malgré l'austérité de ses murailles féodales et les teintes grisâtres de ses tours qui semblent porter le deuil des temps disparus. L'air y est si léger que l'on s'aperçoit à peine des déclivités un peu raides de ses rues montueuses. Et quel tableau à l'horizon ! Quelle procession de monts neigeux aux lointaines limites de la plaine !

J'oublie, un instant, qu'un nouveau syndicat trône sur cette comunité urbaine et s'apprête à y faire circuler un air de progrès, de rénovation, d'esprit nouveau, pour le plus grand bien des finances romontoises. Car il n'a pas encore donné sa mesure. Pour l'instant, je vois que le chef lieu glânois n'a pas pris trop mauvaise apparence sous l'administration ténébreuse des conservateurs; ses rues sont larges et propres, ouvertes de tous côtés à l'air pur; les maisons sont bien alignées, point semées au hasard comme celles de certain quartier que je connais, écloes sous les ailes d'une administration progressiste. Et l'électricité y est installée en témoignage de l'obscurantisme qui est censé régner dans tout cerveau conservateur.

Je n'abuserai pas du droit qui me revient de décrire les fastes de cette journée. Ce serait mettre à une trop rude épreuve la patience des esprits supérieurs que l'enthousiasme fait sourire.

La cérémonie de la bénédiction d'un drapeau a toujours quelque chose de saisissant, l'Eglise catholique imprimant à tout ce qu'elle touche le cachet de sa grandeur. Lorsque l'emblème béni reçoit l'accolade

de ses aînés, il semble que l'association rangée derrière lui est elle-même armée chevalière; il y a là comme une évocation des scènes du moyen âge, alors que l'Eglise bénissait les croisés. Nous allons aujourd'hui à des combats moins sanglants, mais peut-être plus difficiles, la franc-maçonnerie étendant ses filets avec moins de brutalité, mais aussi avec plus d'astuce que Turc.

Au sortir de la cérémonie et sous l'impression de la belle allocution de M. l'abbé de Weck, les 400 participants se forment en cortège, précédés de la musique de Messieurs-Villaz-Saint-Pierre. M. l'avocat Brillard, à qui ont été confiées l'organisation et la direction de ce défilé, s'en acquitte avec un vrai capitaine. Le nouveau drapeau, œuvre véritablement artistique et de bon goût, due à un travail patient des religieuses de la Filles-Dieu, est tenu vaillamment par M. Mauroy, conseiller paroissial. Avec quelle grâce s'agitifert l'emblème déploie, sous les feux du soleil, ses plis soyeux et moirés aux couleurs harmonieuses, où resplendit, au côté des armes romontoises, la devise *Religion et liberté!*

C'est à peine si tout le monde peut trouver place dans la grande salle du Casino, les salles attenantes de l'Hôtel-de-Ville. Mais tout a été si bien préparé, tout est si bien ordonné que les convives sont installés en un clin d'œil.

Je remarque dans l'assistance une trentaine de membres du vénérable clergé, députation presque compacte de la Glâne, les délégués des divers Cercles conservateurs du canton, entre autres une phalange de membres du Cercle catholique de Châtel-Saint-Denis, qui sont venus avec leur drapeau, et les représentants du Cercle conservateur grüérien.

La bataille oratoire est ouverte au signal donné par M. Louis Robadey, député, qui fonctionne comme major de table avec un brio indomptable.

Ses discours se succèdent comme un flot de file, au milieu d'une attention soutenue. J'ai admiré, sous ce rapport, l'excellent tenue de ces braves paysans de la Glâne, l'intérêt visible avec lequel ils écoutent les orateurs. Encore une fois, je constate que l'idéal des principes a conservé son plein empire sur l'esprit de nos braves populations conservatrices.

Le toast de bienvenue de M. le président Grand, conseiller national, a élevé d'emblée le diapason oratoire à une note qui n'a cessé de se maintenir jusqu'à la fin.

Pour le coup d'œil général, permettez-moi de vous déployer en une première énumération toute la ghirlande oratoire :

M. Grand souhaite la bienvenue à tous les associés présents, aux représentants des divers Cercles du canton, aux membres du vénérable clergé, aux députés du Grand Conseil, aux magistrats et à tous les braves conservateurs venus des diverses parties de la Glâne.

M. Vuilleret, conseiller national, porte le toast à S. S. Léon XIII.

Mgr Thierin, curé de Promasens, a porté le toast à la patrie.

M. le Dr Crausaz, à Monseigneur l'Evêque et au clergé.

M. Menoud, curé de Vuisternens, a porté le toast au gouvernement.

M. Castella, curé de Romont, aux représentants des Cercles catholiques.

M. Vonderweid, préfet de la Glâne, aux conservateurs glânois.

M. l'avocat Brillard, à l'union des conservateurs de la Veveyse et de la Glâne.

M. F. Philippon, greffier, apporte le salut des conservateurs grüériens au drapeau du Cercle catholique de la Glâne.

LES COMPAGNONS DU SPHINX

PAR

HENRY DE BRISAY

— Voulez-vous vous taire, tas de crétiens ! gronda Philippe. Avec vous, il n'y a pas moyen de jour de paysage.

— Il est joli ! murmura Douceur.

— Quoi ! qu'est-ce que tu as encore à marmonner ?

— Rien, mon commandant !

— Il a dit comme ça, en se moquant, expliqua Trompette, qu'il était bien joli le paysage.

Douceur allongea discrètement un formidable coup de botte dans la direction des tibias de Trompette qui riposta.

Le bateau se mit à pencher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre de la façon la plus inquiétante.

— Allez-vous vous tenir tranquilles, espèces de coquillages ! hurla Philippe qui n'était pas difficile sur le choix de ses épithètes.

— D'autant plus, ajouta le matelot, que voilà le vent qui fraîchit, nous allons avoir un grain.

Le mousse prit deux ris dans la voile.

— Là, continua le Granvillais, comme ça

nous sommes parés et nous irons où vous voudrez, mon officier.

— Eh bien ! doublons ce navire qui est là-bas et puis retourmons.

— A vos ordres.

Le matelot donna un coup de barre et le bateau obéissant prit sa course du côté du vaisseau désigné.

La mer commençait à moutonner et la petite chaloupe bondissait sur la crête des flots au grand désespoir de Douceur, profondément accablé, et ne trouvant même plus la force de répondre à Trompette qui profitait lâchement de la situation.

Le navire vers lequel se dirigeait la barque était un petit lougre à l'ancre à l'extrémité de la rade. Il était arrivé du matin et ne portait à ses mâts aucun pavillon qui pût faire reconnaître sa nationalité.

— Diable, mais on commence à danser, constata Philippe.

— On peut rentrer, dit le matelot.

— Non, non, père Liégeois, j'ai dit que je doublerais le lougre et nous le doublerons, quand le diable y serait !

Douceur qui avait eu un moment d'espoir reprit sa posture désolée.

Trompette était moins brillant qu'au départ.

Depuis quelques instants il ne parlait plus et sa pâleur augmentait à chaque coup de roulis.

— Oh ! oh ! ricana Philippe. Nous ne chantons plus si haut, mon vieux Trompette !

Trompette voulut répondre, mais la nature parla plus haut et, effondré sur le bordage, il semblait considérer la mer avec attention.

— Si ce n'est pas honteux de voir des hussards de la garde dans un pareil état !

— Bah ! dit philosophiquement le père Liégeois, avec une goutte de rhum, il n'y paraîtra plus.

— Du rhum ! gémit Trompette entre deux accès.

— Du rhum ! demanda Douceur entre deux soupis.

La souffrance avait fait ce miracle de les mettre d'accord.

— Mais mille millions de cartouches ! je n'en ai plus de rhum ! Si vous n'aviez pas oublié ma gourde comme deux imbéciles, vous ne seriez pas en train de conter vos peines aux poissons.

Les deux hussards eurent un geste identique et désespéré.

Cette profonde infortune toucha le cœur de bronze du commandant.

— Dites donc, vieux, demanda-t-il au père Liégeois, est-ce qu'on ne pourrait pas aborder ce lougre ; il ne nous refuserait pas un coup de taña.

— Pour sûr, appuya le vieil homme, ça ne se refuse pas entre matelots, d'autant plus que j'en prendrais bien ma petite part, car rien n'altère plus que l'air de la mer, c'est une chose connue, archi connue. On vous le dira sur toute la côte. Moi, je suis comme les camarades, aussitôt que je m'embarque, j'ai soif.

Philippe sourit.

— Alors c'est entendu, dit-il, le cap sur le lougre.

Le petit bâtiment n'était plus bien éloigné.

Quand la barque ne fut plus qu'à une demi-

encablure, un homme, armé d'un fusil, para sur le pont du lougre et cria :

— Au large !

— Qu'est-ce qu'il dit ce paroissien ? gronda mela Philippe qui n'avait pas entendu.

— Il nous dit de nous éloigner, expliqua le père Liégeois.

Le front du commandant s'empourpra.

— Au large ! répéta l'homme.

Et il épaula son fusil.

— Par les cinq cent mille diables d'enfer, va lui prendre son lougre. A l'abordage ! cria Philippe. Accoste, Liégeois, accoste en plein !

Le vieux matelot était aussi furieux.

— Eh bien ! c'est du joli, est-ce qu'il nous prend pour des Anglais !

Un deuxième personnage parut sur le pont du petit bâtiment. Il parla à l'homme qui avait crié et celui-ci abaissa son arme.

Mais cette démonstration plutôt pacifique calma pas Philippe.

— Ah ! ils m'ont menacé, ah ! ils m'ont enfoncé en joue ! On va rire. Eh ! vous autres, enfoncé de poule, continua-t-il en bourrant de poudre de pied les deux malheureux hussards, vous aurez fini de compter vos chemises !

Trompette ouvrit un œil mourant.

— Le sabre à la main, mon garçon, il y a un particulier qui veut nous fusiller.

Douceur se redressa à ces mots, pâle, et dit :

— En deux mots, on leur expliqua ce qui nous en est passé.

L'effet fut immédiat.

(A suivre)

M. MAUROUX, conseiller paroissial, remercie au nom du Cercle et jure de porter toujours haut et ferme le drapeau qu'il a tenu pour la première fois en cette journée.

M. Jules MOSSIER, greffier, transmet à l'assemblée le salut des Cercles catholiques de la Veveyse et boit à l'union des forces conservatrices du canton.

Cette variation de thèmes oratoires est entremêlée des variations musicales de la brillante fanfare Massonnens-Villaz-Saint-Pierre, qui reçoit des applaudissements mérités. Nous acclamons aussi de bon cœur la Chorale romontoise; elle nous a donné supérieurement le chant national par excellence qui s'appelle le Psame suisse. J'ai rarement entendu interpréter avec autant d'âme la composition magistrale du Père Zwissig.

Entre temps, M. Robadey nous donne lecture de nombreux télégrammes d'adhésion et de sympathie.

Après ces heures charmantes, les convives, lestés d'un menu substantiel et bien servi, lèvent séance et nous voici de nouveau, en bon ordre, derrière la fanfare et les drapeaux, défilant vers le local du Cercle, où s'achève joyeusement cette belle journée.

En terminant, je me ferai l'écho des félicitations que chacun décerne au Comité organisateur, à la musique, à la Société de chant, sans oublier l'aimable tenancier de l'Hôtel de-Ville, M. Ignace Menoud, qui s'est distingué dans la préparation et le service du banquet.

Afin de ne pas prolonger outre mesure le compte rendu de la partie oratoire, je me bornerai aujourd'hui à reproduire les deux toasts à S. S. Léon XIII et à la patrie:

LES DISCOURS

M. Wailleret. — C'est avec bonheur que je salue ici les chefs et les membres des familles du district de la Glâne, les vrais représentants de nos populations sincèrement religieuses, au milieu desquelles j'ai eu le bonheur de naître, dont j'ai pu apprécier les mérites durant ma première jeunesse et dans le cours de ma longue pratique judiciaire.

Je remercie le Comité de l'honneur qu'il m'a conféré en m'appelant à vous proposer le premier toast, et celui qui trouvera le meilleur accueil dans vos cœurs, le toast au Souverain-Pontife Léon XIII.

Léon XIII, c'est le Pape régnant, le Chef de l'Eglise; à ce titre seul, nous lui devons et nous lui apportons aujourd'hui, Fribourgeois catholiques, l'hommage de notre respect, de notre obéissance et de notre affection.

Mais si nous venons à considérer les actes de son long pontificat, oh! alors, l'affection redouble, les sentiments d'une profonde admiration et de la plus vive reconnaissance viennent s'y joindre.

Qui pourrait énumérer tous les services rendus par Sa Sainteté Léon XIII à la religion, à la chrétienté et à l'humanité tout entière? Sa sagesse dans le gouvernement de l'Eglise; sa politique à la fois ferme et prudente; sa science et ses lumières qui éclatent dans ses admirables Encycliques; sa charité et son dévouement pour la protection des faibles et des opprimés; sa sollicitude pastorale, s'étendant à tous les peuples; son zèle pour la propagation de la foi; ses pressants appels aux nations chrétiennes pour reconstruire l'unité religieuse sous l'égide du Christ et de sa sainte Eglise, ne sont qu'une partie des mérites et des actes qui illustreront à jamais le règne de Léon XIII.

Aussi, voyons-nous la vraie religion refluer là où elle s'était affaiblie, l'Evangile prêché et répandant sa divine lumière sur les îles et les continents, dans les parties les plus éloignées du globe, les conversions à la foi catholique, chez les nations qui s'étaient séparées de l'Eglise, se multiplier des centaines de diocèses nouveaux, érigés dans les quatre parties du monde, les arts et les sciences encouragés et animés du souffle chrétien, les Cercles et les universités se conformant aux enseignements du Saint-Père destinés à fonder et à maintenir la paix sociale, les peuples pleins d'admiration, les souverains lui prodiguant les marques d'estime et de confiance et recherchant son amitié.

Léon XIII est l'un de ces grands Papes qu'il plaît à la divine Providence de susciter aux époques troubles pour éclairer les consciences, raffermir les cœurs des croyants, consoler l'Eglise et la faire briller dans toute sa beauté aux yeux des nations. La Suisse catholique lui doit un large tribut de reconnaissance, parce qu'elle a été l'objet de sa sollicitude particulière: son intervention auprès des autorités fédérales dans la question des Evêchés a largement contribué à rétablir la paix religieuse; il s'est appliqué à guérir, dans la mesure du possible, les plaies du Kulturkampf.

Du reste, l'affection de Léon XIII ne doit pas nous étonner; ce sentiment est pour ainsi dire traditionnel chez les Souverains-Pontifes; à toutes les époques, ils ont aimé et protégé les peuples, et les Suisses leur ont rendu affection pour affection en versant leur sang, à différentes époques, pour la cause de la Papauté; et de nos jours, c'est encore à des soldats suisses que revient l'honneur de veiller à la garde du Saint-Père.

Mais, parmi les cantons suisses, c'est Fribourg surtout qui peut se glorifier de l'affection spéciale de Léon XIII. La grande œuvre de l'Université catholique a été créée sous ses auspices; il y a collaboré en désignant les professeurs appelés à enseigner la science théologique. Récemment encore, il donnait des marques spéciales de son affection et de sa confiance envers le gouvernement et le peuple du canton de Fribourg, en chargeant le Nonce de Bavière de présider en quelque sorte à

l'inauguration des cours de l'Université et en transmettant une médaille d'or à l'un des chefs du gouvernement. Et à ce sujet, permettez que je signale ici tout ce qu'il y a d'étrange dans la conduite et les procédés d'un nouveau parti politique qui a surgi dans la Gruyère; il s'intitule parti catholique par excellence, et il n'a cessé de dénigrer et de calomnier un gouvernement qui a le bonheur de posséder l'estime et la confiance de S. S. Léon XIII. (Applaudissements prolongés.)

Lorsque S. S. Léon XIII ceignit la tiare, c'était déjà un vieillard. Or, vingt ans qu'il gouverne l'Eglise avec force et majesté, manifestant aujourd'hui encore la même vigueur d'esprit qu'au début de son règne. Prions Dieu de prolonger les années du successeur de saint Pierre. A Léon XIII, notre reconnaissance et nos vœux! Vive le Pape-Roi! (Acclamations chaleureuses.)

Mgr Thierrin. — L'amour de la patrie est un des sentiments les plus naturels à l'homme. La patrie! ce mot a tant de charmes pour tout cœur bien fait que, quand on l'entend raisonner, des échos, s'éveillant à toutes les profondeurs de l'âme, y redissent ensemble: la patrie.

On aime tout ce qui constitue la patrie, ses fleuves, ses prairies, ses montagnes, ses villes et ses campagnes; on aime son ciel, son climat, ses fleurs et ses forêts.

L'exil s'ennuie loin de la patrie, le soldat prisonnier est triste sur la terre étrangère.

On aime sa patrie comme on aime une mère; on l'aime, quelle qu'elle soit. Mais, si cette patrie est belle entre toutes, si l'incomparable fertilité de son sol favorise toutes les productions et se prête à toutes les cultures, oh! alors comment pourrait-on ne pas l'aimer? On l'aime avec passion, et, au besoin, on lui sacrifie son repos, sa fortune, son sang, sa vie, tout, excepté sa conscience.

L'amour de la patrie demande qu'on lui soit fidèle, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune.

L'amour de la patrie demande qu'on obéisse à ses lois. Les lois sont l'expression de la volonté du peuple. Dieu, qui veut l'ordre dans la société, veut qu'on obéisse aux lois de la patrie.

Enfin, il est un dernier devoir envers la patrie. La justice ne règne pas d'une manière permanente sur la terre. Si la Suisse, pays neutre, n'a pas à craindre que des ennemis du dehors, jaloux de sa prospérité, convoitent son territoire et se ruent sur elle, elle peut avoir à l'intérieur des ennemis qui blessent profondément son honneur et ses intérêts; elle peut avoir des brouillons, qui, par ambition, ne craignent pas de jeter le trouble dans l'Etat, de semer la division et la désorganisation dans le pays.

Ces démolisseurs, ces perturbateurs du repos public ne cessent de faire la guerre à l'autorité, à tous les droits légitimes, et ne semblent préoccupés que d'un dessein unique, poursuivi par eux avec une redoutable persévérance, le dessein de renverser et de détruire tout ce qui existe.

A ces efforts, à cette lutte de tous les instants, il est nécessaire que nous répondions par l'effort et par la lutte.

Pour combattre les ennemis du dedans, la patrie a besoin de défenseurs. Où les trouvera-t-elle ailleurs que parmi ses propres enfants? A qui de défendre une mère, si ce n'est à ses fils? Dans les dangers de la patrie, tout citoyen doit être soldat. Mais ici, le devoir est un honneur. Oui, c'est un devoir et un honneur de servir son pays, de défendre nos vaillants et religieux hommes d'Etat contre d'injustes agressions et de les protéger contre leurs ennemis.

Je n'essaierai pas de louer nos dignes magistrats. Ce serait de ma part et après tout ce qui a été dit avant moi, une témérité et un pléonasme. Je veux seulement leur transmettre ici l'expression de notre vive reconnaissance pour les soins aussi dévoués qu'éclairés et consciencieux qu'ils veulent bien prendre de leurs administrés. Leur vaillance s'affermir chaque jour sans démenti ni lassitude. Ils continueront, ces courageux magistrats, d'oser, d'agir et de grandir. Ils continueront, comme ils l'ont fait jusqu'ici, de servir vaillamment l'Eglise et notre pays: l'Eglise, en prenant les armes pour elle, en versant pour elle, goutte à goutte et dans un labeur constant, tout le sang de leurs veines; mais ils feront mieux encore, ils dresseront de jeunes soldats pour les luttes de l'avenir; ils formeront autour d'eux une phalange de jeunes gens courageux qui combattront avec eux, qui pourront tenir encore la campagne quand leurs chefs seront tombés sur le champ de bataille. En servant l'Eglise, ils travailleront du même coup au progrès et à la prospérité de la patrie. (Vifs applaudissements.) Hélas! le patriotisme s'affaiblit dans certains contrées du canton, supplanté dans les âmes par un bas égoïsme. Mais nous pouvons affirmer sans crainte que, s'il périclète ailleurs, il aura du moins trouvé chez nous un refuge dans le cœur des prêtres et de nos religieux populations des campagnes. (Applaudissements prolongés.)

Je viens de nommer nos vaillants campagnards qui sont la fortune de notre beau pays, le soutien de la religion, de la famille et de notre excellent gouvernement. Pendant que des voix réformatrices et des cumeurs discordants soufflent la division et le mépris de l'autorité, nos braves patriotes villageois conservent le respect de l'autorité civile et religieuse et en même temps, ils conservent ces mœurs patriarcales auprès desquelles la plus élégante civilisation n'est qu'une brillante mise.

Chers habitants des campagnes, vivez heureux au milieu de vos champs, vivez surtout religieux et fidèles. Le meilleur ami de sa patrie, le vrai patriote, c'est l'homme de bien. Chefs de famille, si vous aimez véritablement votre patrie, si vous la voulez belle, riche, puissante, donnez-lui des citoyens vertueux, donnez-lui des fils laborieux, sobres, honnêtes. Maintenez chez vos enfants l'élément religieux; un peuple sans religion serait un peuple in-

gouvernable. Une armée d'athées matérialistes serait la plus triste des armées.

Le patriotisme vit de dévouement, et le dévouement a sa source principale dans le sentiment religieux....

Notre patrie fribourgeoise doit être la terre classique des dévouements comme elle est la terre classique de la foi. N'oubliez jamais, chers villageois, que si, autrefois sous Rome païenne et persécutrice, tout chrétien était un martyr, que si, au moyen-âge, tout soldat était un croisé, aujourd'hui qu'il n'y a plus parmi nous de confession de foi par le sang et d'autres croisades que celles du salut des hommes, tout catholique qui a une intelligence pour comprendre et un cœur pour sentir, tout catholique doit être un apôtre. Croisés de la foi, vous ne reculez pas devant les croisés de l'impie. Point de milieu, apôtre ou apostat, soldat de Dieu ou soldat de Satan, missionnaire du ciel ou de l'enfer, propagateur ou destructeur de la foi.

Dans un jour de bataille, dans ce duel à mort entre la vérité et l'erreur, tout chrétien est soldat et doit payer de sa personne.

Messieurs, je vous convie à acclamer un triple vif à notre chère patrie fribourgeoise: *Vivat, crescat, floreat!*

FRIBOURG

La votation du 28 février dans la Gruyère. — Hier, jeudi, très nombreuse assemblée au Cercle des conservateurs gruériens à Bulle.

Après un exposé complet de M. le président Morard sur les inconvénients et les dangers du projet de Banque de la Confédération, l'assemblée a décidé à l'unanimité de repousser le projet. Les électeurs conservateurs de la Gruyère sont invités à se rendre nombreux aux urnes.

L'assemblée a traité ensuite les affaires particulières du Cercle, qui compte actuellement 645 membres. M. le doyen Castella, président honoraire, a bien voulu adresser quelques paroles à l'assistance au nom du Comité.

Le 28 février dans la Glâne. — Dans l'assemblée d'hier à Romont, le projet de la Banque de la Confédération a été combattu à l'unanimité. Le district de la Glâne votera en masse contre le projet.

Les bénéfices de la Banque d'Etat fédérale. — La proclamation radicale fait tinter à nos oreilles la bourse d'or que nous vaudrait la répartition des bénéfices de la Banque de la Confédération. Mais la Revue, de Lausanne, répond fort bien à cette arithmétique fantaisiste, et compare certains comptes dressés par les partisans de la Banque aux contes des Mille et une Nuits.

Voici ce que pense la Revue de la position qui serait faite au canton de Vaud; celle du canton de Fribourg ne serait pas meilleure:

Pour sa part, l'Etat de Vaud toucherait environ 50,000 fr. Fribourg, 20,000, somme très inférieure à celle que lui rapporte aujourd'hui l'émission des billets. Nous avons vu plus haut qu'il retirait 72,000 fr. de ce chef. Cette ressource serait supprimée. En 1895, la Banque cantonale a payé de plus 23,900 fr. en autres impôts cantonaux et 14,124 fr. en impôts communaux, chiffres qui diminueront sans doute en raison directe de la concurrence et des facilités d'absorption de l'établissement fédéral. Le canton de Vaud ne peut que perdre. Les seuls cantons bénéficiaires sont ceux qui n'ont pas chez eux de banque d'émission importante et que la répartition favorise aux dépens de ceux qui en avaient ou chez lesquels les affaires d'argent sont plus considérables.

Sans doute, les cantons pourraient se consoler de cette perte, si la Banque d'Etat pouvait réaliser, sans gros risques, les avantages attendus d'un établissement central. Hélas! nous ne savons que trop quelles sont ici les déceptions qui nous attendent. Mais retenons bien ceci: ceux qui parlent des gros bénéfices de la future banque se moquent de nous. Ils ne diffèrent pas beaucoup des charlatans qui courent les foires en vantant et en vendant leurs remèdes infailibles ou des jobards qui ont la naïveté de les acheter.

Les uns trompent, les autres sont trompés.

Cours de cuisine de Schmitten. — Une fête de famille très réussie a eu lieu mercredi à Schmitten. C'était la clôture du cours de cuisine organisé par la Société d'agriculture de la Singine. 62 membres de la Société s'y trouvaient réunis ce qui, avec les maîtresses du cours et les jeunes cuisinières, portait le nombre des participants à 95.

Non seulement de la campagne, mais aussi de la capitale, des personnages influents avaient bien voulu honorer cette fête de leur présence, entre autres MM. les conseillers d'Etat Schaller et Bossy, qui firent, en termes éloquentes, ressortir l'importance des cours de cuisine. M. le R^d Recteur de Schmitten, M. Passer, préfet de la Singine, M. Bertschy, receveur général, et M. Weber, député, y prirent aussi la

parole. Ce dernier rappela que, dans la même salle, la Société d'agriculture de la Singine, fondée grâce à l'initiative de M. Bertschy, aujourd'hui receveur général, s'était constituée il y a quinze ans. M. Passer fait remarquer que les résultats du cours donnent raison aux organisateurs, qui n'ont voulu, pour le diriger, d'autre personnel que celui de l'Ecole secondaire des jeunes filles à Fribourg.

Le clergé était représenté par Messieurs les curés de Schmitten, Bœsingen et Heitenried.

A M. Jean Bertschy, président de la Société, revient l'honneur de l'organisation de cette fête. Les chants harmonieux des jeunes cuisinières ont contribué à l'agrément de cette charmante journée, dont les participants garderont longtemps le souvenir.

Séance de gymnastique. — La Société La Freiburgia, fort bien dirigée par M. Hayoz, Aloys, moniteur, donnera une séance, dans la grande salle de la Grenette, dimanche prochain 28 février, à 8 heures du soir, avec le bienveillant concours de la musique La Concordia, qui exécutera plusieurs morceaux choisis, sous la direction de M. Villard, Antoine, directeur.

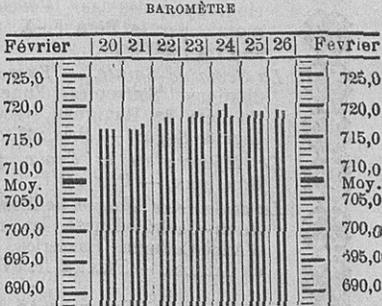
Voici le programme de cette séance:

- PREMIÈRE PARTIE**
1. Julia, polka pour piston, solo pour fanfare, L. JUNOD.
 2. Exercices avec cannes (accompagnement de musique).
 3. Exercices aux barres parallèles.
 4. Exercices avec massues (accompagnement de musique).
 5. Pyramides.
- SECONDE PARTIE**
6. Entre-nous, mazurka pour fanfare, KESSELS.
 7. Exercices à mains libres (accompagnement de musique).
 8. Exercices au rack.
 9. Pausas plastiques: a) Jean de Hallwyl, à Morat. b) Jacques Baillo, au pont de la Thièle. c) Le serment du Grütli. d) Winkelried. e) Uly Rotach. f) Aloys Reding. g) Lasoupeault de Kappel.

Nous engageons le public à se rendre nombreux à cette séance de gymnastique. Le prix des places est: Réservées: 2 fr. — Premières: 1 fr. — Secondes: 50 cent.

Observatoire météorologique de Fribourg

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin, 1 et 7 h. du soir



M. SOUSSENS, rédacteur

Les familles Magnin, à Fribourg, Estavayer-le-Gibloux et Bienna, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Madame Catherine MAGNIN

leur regrettée épouse, mère, sœur, belle-mère et tante, décédée le 25 février, à l'âge de 76 ans, munie de tous les Sacraments.

L'enterrement aura lieu samedi matin, à l'hôpital des bourgeois.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

L'Hôtel du Lion d'or, à Berne, sera fermé pour cause de rénovation et d'agrandissement, jusqu'au 15 mai prochain.

H. BIER.

F. Jelmoli, S. p. a. Zurich

Fondée 1833

Dépôt de fabrique en : Etoffes pour Dames, Messieurs et garçons, Toileries coton et fil, Impressions et Couvertures,

— De quels articles désirez-vous les échantillons franco? — Gravures colorées gratis.

Nouveautés pour printemps et été 1897

Grands assortiments depuis les genres bon marché jusqu'aux plus riches.

Lainages Nté pour dames ca. 3,000 différents dessins, le m. de Fr. 7.75 à 75 ct.
Lainages noirs pour dames, ca. 1,000 différents dessins, le m. de Fr. 8.50 à 90 ct.
Draperie hommes et garçons, ca. 1,500 différents dessins, le m. de Fr. 16.50 à 90 ct.
Impressions de Mulhouse, ca. 1,200 différents dessins, le m. de Fr. 1.90 à 30 ct.
Toiles coton, écruées et blanchies, toutes qual. et larg., le m. de Fr. 1.95 à 14 ct.
Limoge, Fleurettes, Vichy, Oxford, Flanellettes prima le mètre de Fr. 1.15 à 50 ct.
Toiles pur fil bernoises et autres, toutes les largeurs, le m. de Fr. 9.30 à 55 ct.
Nappages pur fil, essuie-mains et torchons pur fil, le m. de Fr. 5.— à 40 ct.
Couvertures pure laine, multicol., blanc, rouge et mélange, la p. de Fr. 28.50 Fr. 4.50.

OUVRAGES POUR LE CARÊME

Voie du Salut, par saint ALPHONSE DE LIGUORI. — Prix : 1 fr. 50.
Manuel de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, suivi de quelques pratiques de piété en l'honneur de Jésus souffrant, par V. de BUCH. — Prix : 2 fr.
Mater dolorosa. Les douleurs de la Sainte Vierge, par saint ALPHONSE DE LIGUORI. — Prix : 0 fr. 75.
Guide des Pécheurs, par M. l'abbé CROUZET. — Prix : 2 fr. 80.
La Vie de Jésus-Christ, par l'abbé E. LE CAMUS. 3 vol. — Prix : 10 fr. 50.
Méditations sur la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le R. P. MESCHLER, S. J. — Prix : 12 fr.
La Passion. Essai historique, par le R. P. OLLIVIER, F. P. — Prix : 4 fr.
Le Temps de la Passion, par le R. Père H.-J. COLERIDGE, S. J. 3 vol. — Prix : 12 fr.
Manuel du Pénitent, ou méthode abrégée pour se convertir, se réconcilier avec Dieu et persévérer, par M. l'abbé FAVRE, missionnaire. — Prix : 0 fr. 75.
Jésus-Christ, son Nom, sa Vie et sa Passion, par le R. P. Pierre RIBADENEIRA, de la Compagnie de Jésus. — Prix : 1 fr.
Paroles de Jésus-Christ pendant sa Passion, expliquées dans le sens littéral et moral, par le Père F.-X. SCHOUPPE. — Prix : 20 cent.
La Semaine-Sainte. — Exercice et Méditations. Souvenirs d'une retraite du Père de Ravignan, recueillis par Mgr de Ségur. — Prix : 2 fr.
Le Mystère de la Croix, par l'abbé GÉRARDIN. — Prix : 2 fr.
La douloureuse Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'après les méditations d'Anne-Catherine Emmerich, par l'abbé de CAZALÈS. — Prix : 2 fr. 50.

La Passion du Sauveur, par saint ALPHONSE DE LIGUORI. — Prix : 1 fr. 50.
Horloge de la Passion, par Mgr GAUME. — Prix : 1 fr. 30.
La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ au point de vue historique et archéologique, par l'abbé G. MARTIN. — Prix : 3 fr. 50.
L'amour du divin Crucifié, méditations sur la douloureuse Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le R. P. CLEMENT. — Prix : 5 fr.
Réflexions sur la Passion de Jésus-Christ, par saint ALPHONSE DE LIGUORI, relié en toile, tranche rouge. — Prix : 1 fr. 20.
Le Pied de la Croix ou les douleurs de Marie, par le R. P. FABER. — Prix : 3 fr. 50.
La douloureuse Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'après les méditations d'Anne Catherine Emmerich. — Prix : 2 fr.
Réflexions et affections sur la Passion de Jésus-Christ et les Sept Douleurs de Marie, par saint ALPHONSE DE LIGUORI. — Prix : 1 fr. 50.
Méditations sur tous les Evangiles du Carême et de la Semaine de Pâques, par le R. P. PÉTÉTOT. — Prix : 4 fr.
La vie dans la Croix. — Chemin de la Croix médité avec Notre-Dame, par le R. P. BOUCHON. — Prix : 1 fr.
Méditations sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par l'abbé LE COUVREUR. — Prix : 4 fr.
Passion du Cœur de Jésus renouvelée dans l'Eucharistie. — Prix : 1 fr. 50.
La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par Mgr de SÉGUR. — Prix : 0 fr. 15.
Histoire de la Passion du Fils de Dieu fait Homme, ou Chemin de la Croix médité. — Prix : 5 fr.
Le Ciel ouvert par la confession sincère, par l'abbé FAVRE. — Prix : 2 fr.

En vente à l'Imprimerie catholique

SOCIÉTÉ ANONYME CI-DEVANT Joh.-Jacob RIETER et C^{ie}

WINTERTHOUR
TURBINES de tous systèmes, transmissions, régulateurs ordinaires, régulateurs de précision.
GROSSE CHAUDRONNERIE tuyaux en tôle, en fer.
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES.

Eclairage, transports de force, électrolyse.
GENÈVE 1896
1 médaille d'or avec mention spéciale du Jury, 1 médaille d'or et 1 médaille d'argent. 304



L. BESSON (au Criblet) FRIBOURG

Seule entrepositaire pour la vente en gros dans le canton du **Charbon distillé Mariengluck**, spécial pour repassage, absolument sans odeur.
Vente en paquets de 2 kg. à 40 centimes le paquet au comptant. Prix spéciaux pour revendeurs. Tout paquet non revêtu de mon nom n'est garanti ni comme qualité ni comme poids.
Vente au détail :
M. GUIDI, épicerie, rue des Chanoinés ;
M. NEUHAUS-WYSS, épicerie, rue de Lausanne ;
M^{me} GEORGE (ancienne pinte du Barrage), Neuveville ;
M. GUIDY-RICHARD, épicerie, rue de Lausanne.
Aux mêmes adresses on reçoit les commandes pour houille, coke, briquettes, anthracite, bois de chauffage. 315
Livraisons promptes et soignées. TÉLÉPHONE.

A VENDRE

un quartier Beauregard, à proximité de la gare une maison d'habitation avec jardin, cour, fontaine; le tout très bien situé. Pour renseignements, s'adresser à M. Schorret, notaire, à Fribourg. 381

Un bon maître menuisier-ébéniste trouverait place stable à la colonie Saint-Nicolas, à Drognens, près de Romont. 377

Engrais chimiques universels pour tous genres de culture trèfle, prés, semailles d'été, pommes de terre, etc.
Dosage garanti à des prix réduits chez : Charles LAPP, droguiste, FRIBOURG. 393

PIANOS Location. — Echange. Vente. — Accordage. Magasin de musique et instrum. en tous genres OTTO KIRCHHOFF 114, rue de Lausanne, à Fribourg

Location de domaine

Sis à Rueyeres-les-Prés, à proximité des villes d'Estavayer-Payerne; il comprend 24 poses de terre cultivable avec deux bâtiments distincts, dans une situation agréable.
Ce domaine, en bon état et en partie attenant aux bâtiments, offre à tout preneur sérieux des garanties d'affaires.
Eau intarissable, nombreux arbres fruitiers.
Entrée à volonté jusqu'en mai.
S'adresser à J. Butty, rue de Lausanne, 124, Fribourg. 398

Une cuisinière d'un certain âge, connaissant bien le service, cherche place dans une petite famille ou dans une auberge. Bon traitement est préféré à un grand salaire.
S'adresser au Stalden, N° 33, Fribourg. 383
Un bon ouvrier boulanger connaissant un peu la pâtisserie, cherche place pour tout de suite.
Pour renseignements, s'adresser à M. I. Chollet, Grand'Rue, 13, Fribourg. 362

PHTISIE ! Le remède le plus efficace contre la Phtisie le Créosotal découvert et fabriqué par la maison Heyden, à Radebeul, près Dresde, est le seul produit de son genre qui a servi aux expériences médicales dans tous les pays.
Prendre garde aux imitations et demander «Marque Heyden».
Le prix a été réduit comme suit :
400 grammes : 7 fr. 50 ;
250 grammes : 4 fr. 50.
Dépôt direct à la Pharmacie Porcelet, à Estavayer, qui se charge aussi d'expéditions par la poste. 317

On achète soldes en tous genres, fonds de magasin, etc., argent comptant Adres. offres S. G. 137, poste restante, Lausanne. 245

Maréchal Un bon ouvrier maréchal est demandé pour de suite, chez Jos. Bersier, maréchal ferrant, à Cugy (Broye). 390-276

est guérissable par les
La Goutte Pilules Antiarthritiques
du Pharmacien Louis Sell.
La boîte Fres 5.—. Se trouve dans toutes les pharmacies.
Dépôt général pour toute la Suisse
Paul Hartmann, Pharmacien à Steckborn.

BAUME-VICTORIA
POMMADE CICATRISANTE
Se recommande spécialement contre les rougeurs et les écorchures des enfants, inflammations de la peau, hémorroïdes, engelures, etc., etc. — 1 fr. le pot.
Dépôt : Pharmacie Th. Stajessi, Rue de Romont, FRIBOURG.

AVIS ET RECOMMANDATION
La soussignée, ancienne élève de la maternité de Berne, avise les honorables dames de la ville et de la campagne qu'elle s'est établie comme sage-femme et se recommande en assurant de bons soins consciencieux. H141F 118
On prend des pensionnaires
M^{me} HOFFMANN, N° 3, au Stalden, FRIBOURG